



INSTITUT SÉNÉGALAIS
de
RECHERCHES AGRICOLES

RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES

Participation d'une communauté villageoise à l'aménagement de son terroir

Note méthodologique

Désiré Yandé SARR
Ousseynou DIOUF

ISRA

Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

Route des Hydrocarbures

BP 3120

Dakar, Sénégal

☎ 32 24 28 / 32 24 30 / 32 24 31

Télex 61117 SG

TLC (221) 22 34 13

Document réalisé par

la Direction des recherches sur les systèmes et cultures pluviaux

Secteur Centre-Sud

BP 199

Kaolack

Désiré Yandé SARR, Sociologue
Chercheur à l'ISRA
en poste au secteur Centre-Sud
Kaolack

Ousseynou Diouf, Agent administratif
en poste au secteur Centre-Sud
Kaolack

**Participation
d'une communauté villageoise
à l'aménagement
de son terroir**

Note méthodologique

Participation d'une communauté villageoise à l'aménagement de son terroir

Note méthodologique

Désiré Yandé Sarr
Ousseynou Diouf
Isra, secteur Centre-Sud

Résumé

Le terroir villageois doit être considéré comme l'unité essentielle pour la planification, l'exécution et le suivi des aménagements visant une meilleure gestion des ressources naturelles.

L'approche terroir ne saurait cependant être menée sans une adhésion de la communauté utilisant ce terroir, sans un cadre organisationnel adéquat pour gérer et valoriser la mobilisation de la communauté.

Cette note décrit la démarche suivie qui a permis, grâce à une forte mobilisation, la réalisation d'aménagement de lutte antiérosion par une communauté villageoise.

Mots-clés : Terroir, Mobilisation, Aménagement, Communauté villageoise, Participation, Cohésion.

Justificatifs

Les populations rurales sont confrontées à de multiples problèmes affectant leur niveau de production agricole : dégradation de l'environnement, problèmes d'intrants, gestion des ressources naturelles, etc. L'appréhension qu'elles ont des causes et même des conséquences de ces problèmes ne paraît pas toujours claire, encore moins leurs interventions adéquates et décisives.

L'encadrement dont ils ont bénéficié, dans la plupart des cas, s'est employé à développer une certaine technicité (utilisation du matériel agricole, respect des doses d'application de l'engrais) sans réellement se soucier d'inciter un esprit d'initiative, de créer les conditions pour une meilleure identification et une meilleure gestion des ressources disponibles par les agriculteurs eux-mêmes.

La conséquence d'une telle démarche a été le développement d'une attitude passive devant les phénomènes, qui se lit à travers ces propos sans cesse avancés par les paysans « c'est un problème que nous ressentons et qui nous préoccupe mais nous ne savons que faire, il faut nous aider » ou encore concernant la gestion des ressources communes « c'est le bien de tous, on ne peut empêcher personne de faire ce qu'il veut ».

Une telle attitude constitue un obstacle à la politique de responsabilisation qui prône une prise en main de leur destinée par les populations rurales. Elle est un obstacle à une connaissance des problèmes dans leurs causes et leurs effets. Elle inhibe et freine de ce fait toute stratégie en vue d'une amélioration des conditions de vie et de production au niveau des communautés villageoises.

Dès lors, il importe de réfléchir :

- à une démarche visant l'identification des problèmes, la détermination des conditions et modes de participation des populations et la connaissance des aspects organisationnels de cette participation ;
- à la recherche et la mise en œuvre de solutions.

Objectifs

Il s'agit, grâce à un travail de sensibilisation et de mobilisation, d'aider :

- à renforcer la cohésion communautaire dans le but d'amener les paysans à participer à l'examen des problèmes d'intérêt collectif ;
- à définir avec les populations des solutions en adéquation avec les ressources disponibles ;
- à développer et accroître le niveau de participation communautaire à l'aménagement de leur terroir mais aussi à la conduite d'un processus de développement intégré des différents secteurs d'activité.

Hypothèses de travail

La démarche proposée repose sur l'idée que :

- ❶ le degré d'intégration de la population aux différentes phases de diagnostic, d'analyse et d'identification de solutions détermine son niveau d'implication dans l'application de ce qui aura été mis au point ;
- ❷ la conviction de satisfaire des besoins propres tout en réalisant des objectifs de la collectivité renforce la mobilisation des individus ;
- ❸ les possibilités d'application d'une technologie seront d'autant plus grandes que celle-ci sera définie en adéquation avec les ressources disponibles.

Ces différentes hypothèses guident la démarche exposée dans les pages qui suivent.

Méthodologie

Il s'agit, avec la communauté villageoise, d'établir des objectifs et des priorités, de planifier et de coordonner l'emploi des moyens à partir :

- d'une connaissance de l'environnement ;
- d'une analyse des problèmes et attentes de la collectivité ;
- d'une mobilisation des ressources humaines.

Ces différentes étapes imbriquées les unes aux autres constituent la démarche, non seulement pour la participation des populations à l'aménagement de leur terroir, mais aussi pour la conduite d'un développement intégré au niveau de la communauté.

Toutes les étapes de la démarche doivent être caractérisées par un système de partenariat, d'échange effectif entre intervenants, chercheurs et/ou vulgarisateurs et populations concernées.

Comprendre l'environnement

L'idée selon laquelle « les acteurs opèrent à partir des conditions sociales, économiques, technologiques, etc. propres à leur milieu » oblige à une connaissance de l'environnement de la communauté. Il en résulte que la première phase va consister, dans l'analyse des données démographiques dans leurs structures et aspects numériques, à une répartition de la population par catégories d'âge, de sexe, à l'analyse de son évolution.

De même, l'existence de mouvements migratoires : importance, période, durée et conséquences en terme de disponibilité de main-d'œuvre pour les actions à mener sera considérée. L'analyse des structures de pouvoir et pôles d'influence des formes de regroupement dans la communauté et des modes de désignation des dirigeants sera déterminante dans le processus de sensibilisation.

Le deuxième aspect de la connaissance de l'environnement concerne les aspects économiques. Le développement d'une communauté est en effet étroitement lié aux ressources disponibles, à la manière de les exploiter, de les gérer, de les valoriser. De ce fait, un accent particulier sera mis :

- sur les activités de production, les disponibilités en termes d'équipement ;
- sur l'approvisionnement et les modes de distribution des biens au sein de la communauté, et enfin ;
- sur les ressources naturelles.

Ce travail préliminaire a pour objet, au-delà d'une description, l'analyse et l'explication des faits. Il permet une connaissance des problèmes et enjeux sociaux mais aussi économiques, aide à déterminer les orientations possibles en adéquation avec les moyens et, partant, à définir les conditions de réalisation des actions retenues.

Les différentes sources d'information à utiliser au cours de cette phase sont :

- les données administratives disponibles sur la communauté (recensement démographique, statistiques économiques, etc.) ;
- les interviews, discussions formelles, informelles, individuelles, par petits groupes, ou en assemblée au niveau de la communauté ;
- les enquêtes spécifiques, observations et visites de terrain.

C'est donc dire que ce travail ne saurait se faire correctement sans la collaboration et surtout la participation de la collectivité. Celle-ci, en plus de fournir des réponses aux questions, doit être impliquée dans le processus d'analyse des différentes situations.

Analyse des problèmes et examens de solutions

Les communautés villageoises sont plus à même de gérer les ressources

naturelles dont elles dépendent et d'en assurer la régénération. Elles pourraient aussi être plus aptes à s'attaquer à certaines causes de la dégradation des écosystèmes (i.e : déséquilibre des systèmes agraires, inadéquation des modes de mise en valeur du milieu) dues à l'action humaine.

Pour jouer ce rôle, les communautés villageoises doivent :

- comprendre les objectifs et justifications des actions ;
- percevoir clairement les enjeux (quels risques sont encourus au cas où rien n'est fait) ;
- participer au diagnostic des problèmes et à l'élaboration des mesures de préservation et/ou de régénération des ressources.

Cette phase de reconnaissance constitue, en même temps, une étape de pré-diagnostic des problèmes d'analyse et d'identification des contraintes que rencontre la collectivité. Elle est complétée par :

- le repérage des mécanismes qui, en relation les uns avec les autres, conduisent à une dégradation du milieu ;
- l'analyse des différentes situations, chacune dans sa nature et son contenu, ses causes et ses effets ;
- l'investigation des solutions possibles et des techniques de lutte disponibles.

A ce stade de la démarche, les niveaux d'intervention doivent être définis (dans le cadre d'aménagement du terroir, le niveau parcelle individuelle et/ou le niveau terroir villageois), le choix de priorités établi et les actions définies en adéquation avec les ressources disponibles de la communauté. Il importe de noter que c'est l'échelle terroir de village qui permet le mieux la mise en place d'une structure capable de prendre des décisions et d'organiser leur exécution au niveau du village.

Au cours de ces phases apparaissent des individus dont les avis et prises de position sont considérés, servent à former les idées d'où pourraient découler des décisions. Ces personnes, qui font preuve d'une certaine ascendance de par leur «clairvoyance», de par leur dynamisme et esprit d'initiative, vont en effet être déterminantes pour une mobilisation de la collectivité en vue de la réalisation des solutions préconisées. Leur action va aussi être déterminante pour la mobilisation des ressources surtout humaines.

Responsabilisation et mobilisation des ressources humaines

L'intervention de la population est déterminante dans la réalisation d'actions d'intérêt collectif à la communauté. Pour cette participation, la population a besoin d'être persuadée que son action est décisive pour la résolution de problèmes et la satisfaction des objectifs visés. Les individus doivent prendre conscience qu'ils réalisent des besoins et objectifs personnels tout en réalisant les besoins et objectifs de leur communauté.

Dans ce processus de mobilisation, les leaders, notamment les leaders désignés⁽¹⁾ par la population elle-même jouent un rôle capital. Ils aident les autres dans l'identification des problèmes et la recherche de solutions, les persuadent de l'importance qu'il peut y avoir à s'impliquer dans les actions préconisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés. En d'autres termes, ils jouent le rôle d'animateurs au niveau de la collectivité.

Il importe dès lors que la collectivité mette en place, autour de ces individus, un cadre structuré de réflexion, de concertation et d'analyse des problèmes qu'elle rencontre s'il n'en existe pas déjà. Celui-ci sera en même temps le cadre d'identification de solutions en adéquation avec les ressources disponibles et de planification des actions collectives à entreprendre.

⁽¹⁾ Leaders désignés et leaders traditionnels : les premiers ayant eu cette ascendance de par leur dynamisme et esprit d'initiative, les seconds ayant été investis traditionnellement par la naissance : chefs de village, chefs religieux, responsables politiques, etc.

En impliquant d'avantage la collectivité dans le processus d'identification, en facilitant l'information sur les causes et effets des difficultés rencontrées, sur les avantages qu'elle peut tirer de son action tant au niveau individuel que collectif, cette structure jette les bases d'une plus grande mobilisation et accroît de ce fait même le niveau de participation.

Le repérage des animateurs se fait par observation au cours de rencontres organisées, par interviews et discussions informelles. Il suppose un temps de présence dans la communauté et une intégration à la vie de celle-ci.

La démarche présentée comporte un double aspect de formation et d'expérimentation. Elle permet une meilleure connaissance des problèmes et une plus grande prise en compte des besoins. Elle développe et renforce la mobilisation autour des solutions envisagées et facilite l'évaluation des actions qui auront été réalisées.

Recommandations

La mise en application de cette démarche rencontre des obstacles auxquels il faut prêter une attention toute particulière.

—Au niveau de la mobilisation des ressources humaines, il existe des situations de conflit quelquefois très marquées dans le milieu entre personnes, des incompréhensions entre groupes constitués (jeunes vs adultes, femmes vs hommes), entre tendances politiques.

Il importe, tout en cherchant à identifier de tels obstacles et à en mesurer la portée au niveau de la communauté, de les ménager pour ne pas les exacerber.

Concernant les divergences de points de vue résultant de l'appartenance à des groupes constitués, l'intervenant doit tenir compte des différents avis, insister sur l'apport que les uns et les autres peuvent avoir dans la recherche de solutions d'intérêt collectif. Il ne doit en aucun cas s'ériger en juge surtout en cas de conflit entre individus.

—Certaines personnes, tout en faisant valoir leur appartenance à la communauté, manifestent un certain laxisme pour participer aux réunions et discussions et partant aux activités organisées.

Il importe :

—de déterminer les causes d'une telle attitude, du reste normale, tous n'ayant pas les mêmes capacités d'appréhension des choses et ne réagissant pas avec la même promptitude ;

—de faciliter leur intégration au sein du (des) groupe(s).

Au niveau des propositions d'actions, il importe de s'efforcer à un langage clair et compréhensible mais aussi de compter sur la contribution d'éléments de la communauté mieux informés et ouverts à l'échange.

Enfin, l'identification et l'analyse des problèmes dans leurs causes et effets ne saurait être faite avec empressement si l'on veut une participation effective de la communauté et surtout une bonne compréhension, celle-là qui sert de soutien à l'action.